REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 février 2024

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des institutions et du numérique (DIN)

Accord trouvé pour suspendre le huis clos pour le match du 10 mars entre le Servette FC (SFC) et le Lausanne-Sport (LS) au Stade de Genève

Après un examen attentif des propositions de mesures sécuritaires et un engagement fort du Servette FC, club organisateur de la rencontre, le canton de Genève, en coordination avec le canton de Vaud, ainsi que la Municipalité de Lausanne, a décidé d'autoriser l'accès au public pour la rencontre du 10 mars prochain prévue au Stade de Genève et de suspendre ainsi le huis clos. Un bilan sera effectué après ce match pour déterminer si les nouvelles mesures prises ont donné satisfaction.

À la suite des débordements croissants lors de certaines rencontres footballistiques en Suisse, et particulièrement ceux survenus le 30 septembre 2023 après le match à Genève entre le SFC et le LS, puis le 9 décembre dernier à l'occasion du match qui s'est déroulé à Lausanne entre le LS et le SFC, les autorités genevoises et vaudoises avaient ordonné le huis clos pour le match du 10 mars 2024, afin de casser la vague montante de violence et protéger efficacement la population.

Dans la mesure où le SFC, club organisateur du match, a présenté aux autorités des mesures de sécurité supplémentaires, et surtout a démontré un engagement fort, permettant de limiter significativement le risque de débordements, il peut être renoncé au huis clos et la tenue du match avec le public sera autorisée. Cet accord a été trouvé après plusieurs échanges constructifs entre les autorités et le club qui ont eu lieu au début de l'année, conditionnant la levée du huis clos au nouveau dispositif sécuritaire proposé par le SFC.

Les autorités se félicitent que ces échanges aient engendré une nouvelle réflexion et attendent de voir l'impact sur le déroulement des matchs afin de tirer le bilan sur ce qui peut être mis en place par les clubs, en tant qu'organisateurs, afin de lutter contre l'hooliganisme. Elles saluent la collaboration du SFC pour interpeller la minorité de fauteurs de trouble. Ensemble, ils condamnent les actes de violence s'agissant aussi bien de vandalisme que de violences verbales ou physiques y compris l'usage d'engins pyrotechniques dont l'utilisation est interdite. Ces actes seront dénoncés par l'organisateur qui déposera plainte contre tout acte d'hooliganisme dans et aux abords du stade sur la base des images de vidéosurveillance mises à disposition par le Stade de Genève.

Les autorités misent sur le respect des engagements des clubs afin de ne pas avoir besoin d'ordonner de nouvelles mesures si des débordements devaient être constatés – ce qu'elles n'hésiteront pas à faire en cas de nouveaux évènements inacceptables. Les autorités continueront d'inscrire leur action dans le cadre des discussions intercantonales autour du modèle PROGRESSO, ainsi qu'à œuvrer en faveur du billet nominatif dans les limites de leurs compétences respectives.

Aujourd'hui, aussi bien les clubs que les autorités rappellent qu'il n’est pas tolérable que le football soit confisqué par une minorité de personnes aux comportements violents. Tous invitent les supportrices et supporters à adapter leur comportement afin de permettre aux matches de se dérouler sans heurts et dans un esprit sportif.

Pour toute information complémentaire (MÉDIAS UNIQUEMENT):

- *Pour le canton de Genève:*
 - *Mme Carole-Anne Kast, conseillère d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DIN, T. 079 935 86 75;*
 - *M. Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 67 68.*
- *Pour le canton de Vaud: M. Vassilis Venizelos, conseiller d’Etat, DJES, T. 021 316 86 23;*
- *Pour la ville de Lausanne: M. Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l’économie, T. 079 964 27 39.*